

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT\*

## REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> SEPTEMBRE – 31 OCTOBRE 1998)

### ALLEMAGNE

27 septembre 1998 : **Élections législatives**. Helmut Kohl, 68 ans, n'aura pu battre le record de durée au pouvoir d'un chancelier, que détient Bismarck, même s'il aura été le chancelier ayant le plus longtemps dirigé le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Chancelier depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1982, l'usure du pouvoir l'aura atteint et aura permis à Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe, 54 ans, de donner aux sociaux-démocrates une très large victoire. Celle-ci est encore plus évidente lorsqu'on considère le nombre de sièges obtenus avec la première voix, selon un mode de scrutin à l'anglaise dans les 328 circonscriptions. Le SPD a 258 élus directs contre 66 seulement à la CDU et 4 au PDS (tous à Berlin-Est). Helmut Kohl est battu dans sa circonscription de Ludwigshafen qu'il avait prise au SPD en 1990. La CDU n'arrive en tête qu'en Bade-Wurtemberg, Bavière et Saxe, soit 3 Länder sur 16.

Le nouveau Bundestag s'est particulièrement rajeuni et féminisé. Il compte

207 femmes sur 669 députés, soit 31 %. Il y a plus de députées que de députés chez les Verts et au PDS. Mais cette féminisation n'atteint pas les organes dirigeants. Le nouveau président du Bundestag, Wolfgang Thierse, succède à une femme

Cependant, le SPD doit gouverner avec un partenaire. Pour la première fois, les Verts participent au gouvernement fédéral, Joschka Fischer devenant vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères.

Le nouveau Bundestag compte 669 députés au lieu de 672 dans le Bundestag sortant, en raison des particularités des effets du mode de scrutin (*Libération* 4, 8, 18-29 septembre et 27 octobre 1998 ; *Le Monde*, 5, 8, 16-19, 22, 24-30 septembre, 1<sup>er</sup> et 8 octobre 1998 ; *Süddeutsche Zeitung*, 29 septembre 1998 ; *Courrier international*, 1<sup>er</sup> octobre 1998 ; [www.statistik-bund.de](http://www.statistik-bund.de)).

27 octobre 1998 : **Chancelier**. Gerhard Schröder devient le 7<sup>e</sup> chancelier de la République fédérale d'Allemagne, à la suite de son élection par le Bundestag, par

153

---

\* Université de Poitiers.

*Les élections au Bundestag du 27 septembre 1998*

	Voix	%	/1994	Sièges	/1994
Inscrits	60 762 751				
Votants	49 947 087	82,2	+ 3,2		
Nuls	638 575	1,3			
Exprimés	49 308 512				
SPD – Parti social-démocrate	20 181 269	40,9	+ 4,5	298	+ 46
CDU – Union chrétienne-démocrate	14 004 908	28,4	- 5,8	198	- 46
CSU – Union chrétienne-sociale	3 324 480	6,7	- 0,5	47	- 3
Grüne – Verts	3 301 624	6,7	- 0,6	47	- 4
FDP – Parti libéral	3 080 955	6,2	- 0,7	43	- 2
PDS – ex-communistes	2 515 454	5,1	+ 0,7	36	+ 6
DVU – extrême droite	601 192	1,2	+ 1,2	0	=
REP – Républicains, extrême droite	906 383	1,8	=	0	=
Autres	1 392 247	3	=	0	=

351 voix contre 287 et 27 abstentions. Il forme un gouvernement de petite coalition avec les Verts, dont c'est la première participation à un gouvernement fédéral. Les Verts obtiennent trois des quinze ministères. Les discussions pour la formation du gouvernement ont permis aux Verts d'influencer le gouvernement sur divers points, notamment l'énergie nucléaire et l'abandon de l'exclusivité du droit du sang dans le Code de la nationalité (*Libération*, 30 septembre, 1<sup>er</sup>, 2, 13-16, 19, 20, 26-29 octobre ; *Le Monde*, 30 septembre, 1<sup>er</sup>-5, 9, 13, 14, 16, 17, 20-22 et 29 octobre 1998 ; *Courrier international*, 22 octobre 1998).

## BELGIQUE

29 octobre 1998 : **Vote des étrangers.** Les députés s'engagent enfin à accorder

le suffrage actif et passif aux élections communales, conformément aux dispositions du traité de Maastricht. Cette possibilité pourra même être étendue aux non-communautaires à partir de 2001. Cela mettra fin à une situation embarrassante de la Belgique qui avait été condamnée à ce propos par la Cour de Luxembourg (*Courrier international*, 5 novembre 1998).

## BRÉSIL

4 octobre 1998 : **Élections présidentielles.** Le président sortant Fernando Henrique Cardoso, 67 ans, leader du Parti social-démocrate brésilien (PSDB) a bénéficié de la révision constitutionnelle du 4 juin 1997 dont il avait eu l'initiative (cf. *RE*, 83). Désormais autorisé à se représenter pour un second man-

dat, le chef de l'État au pouvoir depuis 1994 a été aisément réélu dès le premier tour avec 53,96 % des suffrages, même si les sondages lui accordaient une plus large avance. Son principal opposant, le candidat de la gauche unie Luis Inacio da Silva, dit « Lula », du Parti des travailleurs, recueille 31,71 % des voix. Qualifié de social-démocrate libéral, à mi-chemin de la droite et de la gauche traditionnelle, le président Cardoso dispose d'une large majorité parlementaire. Il est soutenu par le Parti de la social-démocratie brésilienne (99 députés sur 513), le Parti du front libéral (PFL) (106 députés), le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) (82 députés), le Parti des travailleurs (PT) (58 députés) et le Parti libéral (PL).

Parmi les 33 présidents qu'a connus le Brésil depuis la fondation de la République en 1889, il est le seul à être réélu. Et il est le premier à terminer son mandat depuis 1960.

Les résultats pour les élections des gouverneurs sont moins satisfaisants pour le président puisque son parti perd le contrôle notamment de Rio de Janeiro, Minas Gerais et Rio Grande do Sul (*Le Figaro*, 2, 4, 6 octobre 1998 ; *Libération*, 1-4 et 27 octobre 1998 ; *Le Monde*, 2, 3, 10-11 et 27 octobre 1998 ; *Courrier international*, 1<sup>er</sup> et 15 octobre 1998).

## CHILI

16 octobre 1998 : **Immunité présidentielle**. Les dictateurs ne semblent plus pouvoir bénéficier d'une tranquillité totale après leur départ du pouvoir. L'initiative des juges espagnols Baltasar Garçon et Manuel Garcia Castellon, demandant l'extradition du général Augusto

Pinochet qui se trouvait à Londres pour y être opéré, jette quelque trouble. Accusé de génocide, torture, terrorisme et crimes contre l'humanité, l'ancien président chilien invoque l'immunité diplomatique dont il jouirait au titre d'ancien chef de l'État, puis celle qui le couvrirait en raison d'une mission diplomatique qu'il exercerait pour son pays. Il appartiendra aux magistrats britanniques de se prononcer, mais à la suite de l'initiative des juges espagnols, d'autres procédures ont été engagées par la Suisse, la Suède et la France (*Libération*, 19 au 31 octobre-1<sup>er</sup> novembre 1998 ; *Le Monde*, 20-31 octobre 1998).

155

## ÉTATS-UNIS

Septembre-octobre 1998 : **Président**. L'autorité du président William Jefferson Clinton est fortement ébranlée par l'affaire dite « Monicagate » (cf. *RE*, 87).

Le 9 septembre, le procureur indépendant Kenneth Starr remet son rapport au Congrès des États-Unis sur les relations entre le président Clinton et Monica Lewinsky. Le président est accusé de parjure et d'entrave à la justice, faits susceptibles de déclencher la procédure d'*impeachment*. Le 11 septembre, ce rapport est rendu public et, progrès oblige, diffusé sur Internet. Fort de 36 cartons, 445 pages de rapport, plus de 2 000 pages de documents, le procureur y invoque onze motifs de destitution. Le Président Clinton, à plusieurs reprises, fait des excuses publiques et demande la compréhension et le pardon de ses concitoyens. Cela n'empêche pas la diffusion des quatre heures d'interrogatoire du président par le procureur Starr, sans affaiblir la popularité présidentielle. Le 2 octobre, c'est un

nouveau dossier de 7 300 pages qui est rendu public...

Le 5 octobre, la commission judiciaire de la Chambre des représentants approuve, par 21 voix contre 16, l'ouverture d'une enquête préliminaire pour décider de déclencher une éventuelle procédure de destitution à l'encontre du président, accusé notamment d'avoir menti sous serment à la justice pour dissimuler ses relations avec Monica Lewinsky. Le 8 octobre, la Chambre vote en faveur de l'ouverture de la procédure par 258 voix (227 républicains sur 228 et 31 démocrates sur 206) contre 176.

156 C'est la troisième fois dans l'histoire américaine, après Andrew Johnson en 1868 et Richard Nixon en 1974, que la commission se prononce en faveur de l'ouverture d'une telle procédure (*Le Figaro*, 12-13 septembre et 6 octobre 1998 ; *Libération*, 8, 10-14, 17-24 septembre, 5, 6, 10-11 octobre 1998 ; *Le Monde*, 9, 11-15, 18-26, 29 septembre et 4-7, 9 et 10 octobre 1998 ; *Courrier international*, 17 et 24 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1998).

## ITALIE

9-23 octobre 1998 : **Gouvernement.** Constitué le 31 mai 1996 (cf. *RE*, 79), le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi est mis en minorité à la Chambre des députés (313 voix contre 312 ; 625 des 630 députés ont pris part au vote), à la suite de la décision du Parti de la refondation communiste (PRC) de Fausto Bertinotti de refuser le projet de loi de finances pour 1999, ce qui entraîne une crise au sein du PRC. Le PRC soutenait le gouvernement sans y participer. A trois reprises, déjà, il avait menacé de le faire tomber

(cf. *RE*, 83). Le président du Conseil a présenté sa démission au chef de l'État.

Formé après les élections législatives d'avril 1996, le gouvernement Prodi est le second (876 jours) par la longévité après le gouvernement de Bettino Craxi de 1983 à 1986 (1 058 jours).

Chargé par le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, de constituer une nouvelle majorité, Romano Prodi doit y renoncer, n'ayant pu obtenir le soutien de l'UDR (Union démocratique pour la République) de Francesco Cossiga, démocrate-chrétien, qui ne figurait pas dans la coalition sortante.

Après cet échec, Massimo d'Alema, 49 ans, secrétaire général du Parti démocratique de la gauche (PDS), ancien numéro deux du Parti communiste italien, est chargé, le 16 octobre, par le président de la République, de constituer un gouvernement.

Il réussit à mettre en place un cabinet « très ouvert » comprenant 27 membres dont 2 néocomunistes, 3 démocrates-chrétiens (UDR), 2 verts, 8 PDS, 5 représentants du Parti populaire (ancienne aile gauche de la démocratie-chrétienne), 2 membres du parti *Rinnovamento Italiano* de Lamberto Dini, 1 du nouveau Parti socialiste. Le soutien à ce gouvernement des fidèles d'Armando Cossutta, au prix d'une scission du Parti de la refondation communiste, a été récompensé par l'attribution de 2 portefeuilles dont celui de la Justice.

Le 23 octobre, ce gouvernement obtient la confiance à la Chambre des députés (333 voix contre 281 et 3 abstentions). Il a le soutien de la coalition de centre-gauche L'Olivier, constituée lors des élections de 1996, de l'UDR et d'une partie des communistes. Massimo d'Alema veut réformer les institutions (fédéralisme, nouveau mode de scrutin).

D'un point de vue sociologique, ce gouvernement comporte le plus jeune ministre de la République (Enrico Letta, 32 ans) et le nombre le plus important de femmes (6).

C'est le 57<sup>e</sup> gouvernement de l'Italie de l'après-guerre. Il marque la fin d'un tabou : l'arrivée au pouvoir, pour la première fois depuis 1947, de communistes, que le Vatican critique ouvertement (*Le Figaro*, 6, 9, 10-11, 17-18 et 22 octobre 1998 ; *Libération*, 5-7, 10-11, 14, 16-20, 22, 24-26 octobre 1998 ; *Le Monde*, 6, 7, 9-12, 15, 17-23 et 25-26 octobre 1998 ; *Courrier international*, 1<sup>er</sup>, 8, 22 octobre 1998).

#### LIBAN

15 octobre 1998 : **Élection présidentielle**. Le général Émile Lahoud, commandant en chef de l'armée libanaise, 62 ans, chrétien maronite, a été élu président de la République à l'unanimité des 118 députés présents (10, dont Walid Joumblatt, étaient absents) pour un mandat de six ans.

Il avait été préalablement désigné à l'élection par le président syrien Hafez el-Assad, qui contrôle la vie politique libanaise. Le nouvel élu succédera le 24 novembre à Elias Hraoui, en fonction depuis le 22 novembre 1989 (cf. *RE*, 53).

Cette élection a nécessité préalablement « exceptionnellement et pour une seule fois... » afin de lever l'inéligibilité du nouvel élu en tant que fonctionnaire en service.

Le général Lahoud est le 10<sup>e</sup> chef de l'État depuis l'indépendance du Liban en

1943 et le 2<sup>e</sup> commandant en chef de l'armée à accéder à la magistrature suprême (*Le Figaro*, 16 octobre 1998 ; *Libération*, 7 et 16 octobre 1998 ; *Le Monde*, 25 septembre, 7 et 16 octobre 1998 ; *Courrier international*, 22 octobre 1998)

#### RUSSIE

24 août-11 septembre 1998 : **Premier ministre**. Après avoir refusé d'approuver la nomination au poste de Premier ministre de Viktor Stepanovitch Tchernomyrdine le 30 août, par 253 voix contre 94 (cf. *RE*, 87), la Douma, sollicitée de nouveau, confirme le 7 septembre le rejet de l'investiture par 273 voix contre 138.

Le 10 septembre, le président Eltsine, dont la Douma demande la démission, nomme au poste de Premier ministre Evgueni Primakov. Menacée de dissolution si elle n'accepte pas de lui accorder sa confiance, la Douma confirme, le lendemain, cette fois-ci, la désignation, par 317 voix sur 450 votants, le nouveau Premier ministre étant soutenu par les communistes et par l'opposition réformatrice. Le nouveau Premier ministre, âgé de 68 ans, est un apparatchik de l'ancien régime. Ancien chef du KGB, il était ministre des Affaires étrangères du gouvernement sortant.

La formation du gouvernement rencontre beaucoup de difficultés (*Le Figaro*, 1<sup>er</sup>, 10-13 septembre 1998 ; *Libération*, 4, 5-6, 8, 11, 12-13, 15, 26-28 septembre 1998 ; *Le Monde*, 1<sup>er</sup>-3, 5-9, 11, 24, 26, 27-28 septembre 1998 ; *Courrier international*, 10, 17, 24 septembre 1998).